

ASSEMBLEE NATIONALE

18 mars 2005

LOI D'ORIENTATION SUR L'ÉNERGIE (Deuxième lecture) - (n° 1669)

AMENDEMENT

N° 93

présenté par
M. POIGNANT, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

----- ARTICLE PREMIER SEPTIES G

Dans la dernière phrase de cet article, substituer à la référence :

« 1^{er} *septies A* »,

la référence :

« 1^{er} *quater* ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination.